



Projet Pédagogique séjour Surf

Du 13 au 18 Avril 2025

A Saint-Pierre Quiberon



Camping : Park Er Lann - Quiberon

I- Rappel des principaux éléments du projet éducatif de l'association

Cap à Cité est une association loi 1901, ayant pour but d'organiser et de coordonner l'animation enfance-jeunesse sur le territoire d'Etables-sur-mer. Pour ce faire elle utilise et met à profit les outils déjà existants en participant au développement local. Elle s'attache à la promotion d'activités culturelles et sportives. Elle offre aussi un service d'animation socioculturelle, construit autour de ses projets pédagogiques.

➤ Intentions éducatives de l'équipe pédagogique

- Intégrer et responsabiliser les jeunes dans l'organisation de leurs loisirs
- Revaloriser l'image des jeunes en s'appuyant sur leur potentiel
- Prévenir les conduites à risque
- Développer chez les jeunes le goût de la vie en groupe – travail sur la socialisation
- Faciliter l'intégration des jeunes dans la vie communale
- Favoriser la médiation et la reconnaissance entre les générations
- Aider les jeunes dans leurs démarches
- Permettre l'accès à tout un panel d'activités pour tous, à moindre coût

➤ Les différents équipements de l'association :

L'association Cap à Cité met en place et anime depuis plus de 15 ans :



- un local jeunes Bat Jacques Bébin et un local au skate Park
(Ouverts tous les mercredis-samedis et vacances)



- un centre de loisirs (ouvert toute l'année les mercredis et vacances)



- des échanges européens (2 par an pour les plus de 13 ans)



- l'accueil de jeunes en Services Volontaire Européen (2 volontaires par an depuis 15 ans)



- des activités « temps méridien » sur les deux écoles primaires de Binic Etables-sur-mer

➤ Les camps d'été :

Les objectifs généraux des camps :

L'équipe d'animation propose aux jeunes **des séjours** de 4 à 6 jours par an (Février, Avril, Juillet et Août).

- Favoriser le lien social
- Aider les jeunes à organiser leur vie quotidienne.
- Permettre aux jeunes de pratiquer des activités sportives à coût réduit.

II- Présentation du séjour

Le séjour s'organise sur 5 jours, du dimanche 13 au vendredi 18 Avril 2025 sur la presqu'île de Quiberon (56) où nous logerons **au camping : Park Er Lann*****

4 Rue De L' Ecole De Voile, 56510 SAINT-PIERRE-QUIBERON. Les jeunes découvriront le vivre ensemble à travers l'autonomie et la vie quotidienne en groupe. Ils s'initieront au surf afin de comprendre milieu aquatique et y évoluer en toute sécurité (Voir projet pédagogique de l'école de surf). Les 5 séances de 2 heures seront encadrées par les moniteurs surf de l'école « Surfing Paradise ». Un après-midi dans un parc acrobatique en hauteur est aussi prévu.

Coordonnées du prestataire :

SURFING PARADISE ZA de Kergroix Impasse du Noroît 56510 Saint-Pierre Quiberon 0614401674 Mail : surfingparadise56510@gmail.com Site internet : quiberonsurfparadise.com/

III- Objectifs du séjour

<i>Objectifs généraux</i>	<i>Objectifs opérationnels</i>	<i>Moyens</i>
Aider les jeunes à organiser leur vie quotidienne.	Respect des règles de vie	<ul style="list-style-type: none">➤ Adopter les règles de vie en groupe➤ Réunion de fonctionnement chaque jour
	Responsabiliser les jeunes	<ul style="list-style-type: none">➤ Investissement prépondérant au fonctionnement du séjour.➤ Réalisation des tâches individuelle et collective
Favoriser l'autonomie des jeunes	Autonome et responsable par rapport au rythme de sommeil	➤ Réveil échelonné, avec accès au petit déjeuner
		➤ Respect du sommeil des autres (point important, des sanctions pourront être prise en cas de transgression à ce point)
		➤ Pour le couché, il sera proposé aux jeunes un « temps libre » (lecture, musique). Les animateurs feront le tour des chambres pour rassurer les jeunes dans le besoin et favoriser un endormissement serein.

	Avoir accès à des activités libres	➤ Avoir la possibilité d'accéder librement au matériel pédagogique et usuel (le matériel sera à disposition dans le studio animation)
		➤ Leur permettre de choisir leurs occupations hors temps d'activités défini (lors des journées, il y aura des temps libres où les jeunes pourront choisir ce qu'ils veulent faire en restant dans la résidence).
	Education à la citoyenneté à l'environnement	➤ Tri des déchets
		➤ Respect du site et de la nature environnante
Développer les capacités des adolescents	Permettre aux jeunes de faire des découvertes	➤ Vivre de nouvelles expériences (Surf, Accrobranche).
		➤ Proposer des activités de pleine nature pour prendre conscience de l'environnement et du milieu dans lequel nous serons (balade, randonnée et activité de découvertes du milieu)
Favoriser le lien social	Se positionner comme un individu à part entière	➤ Choix des activités (aucune activité ne sera imposée)
		➤ L'équipe d'encadrement sera attentive à la fatigue de chacun et proposera des temps de repos en conséquence.
		➤ Ecoute des choix et des envies des Jeunes par l'équipe d'encadrement, les jeunes seront acteurs de leur loisir
		➤ Liberté dans le rythme de vie (lever, temps de repos personnel)
	Se voir reconnaître sa différence et le respect de ses convictions	L'équipe d'encadrement veillera à : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Respecter les régimes alimentaires, les choix religieux, les choix d'activités (Nous ne forcerons pas les jeunes à participer aux activités)
		➤ Entendre les demandes de chacun et tenter d'y répondre (l'équipe d'animation sera à l'écoute de chacun et fera le nécessaire pour répondre aux besoins des jeunes)
➤ Respecter le rythme de chacun en adéquation avec la vie de groupe.		

	Faire en sorte que tout le monde soit parfaitement intégré au groupe	➤ L'organisation de jeux, de veillées, d'animation
		➤ Une réelle participation des adolescents au fonctionnement du camp - une volonté de « faire ensemble »,
		➤ L'implication de chacun dans le bon fonctionnement du groupe
		➤ Les temps de groupe seront privilégiés (repas, discussions, jeux)
		➤ Un temps de rassemblement aura lieu chaque jour en fin de journée pour avoir les ressentis de chacun.
		➤ Un échange individuel aura lieu en milieu de séjour avec chaque jeune
	Cohésion de groupe	➤ Les animateurs veilleront à ce que chaque enfant se sente inclus dans le groupe et trouve sa place
		➤ Valoriser le savoir-faire de chacun (apprentissage entre pairs)
Découverte de nouvelles activités	Développer des connaissances précises sur l'activité	➤ Familiarisation avec le milieu, prendre des repères (découverte du matériel, des personnes de la structure)
		➤ Connaître les règles et les conditions de sécurité.
		➤ Savoir s'équiper (gilet de sauvetage, combinaison)
Sécurité	Instaurer un climat de sécurité physique et affective	➤ Respect des règles de vie du groupe
		➤ Alimentation correcte
		➤ hygiène corporelle et vestimentaire
		➤ Horaire modifiable pour un repos maximal
		➤ Assurer la sécurité lors des activités
		➤ Respect des règles de baignade et des zones de baignade si personne habilitée à la surveillance.
		➤ Respect des règles de vie des différents lieux d'accueil.
Relations avec les parents	Informers les	➤ Réunion d'informations avant le séjour.

	parents avant et pendant le séjour	➤ Photos et communication via les réseaux sociaux (facebook, wathsapp)
		➤ Répondre aux parents qui téléphonent.

IV- Fonctionnement général du séjour

L'équipe d'encadrement élabore les règles de vie avec les jeunes en définissant dès le départ, ce qui est négociable et ce qui ne l'est pas.

L'équipe d'encadrant veille à la sécurité physique, affective, à l'hygiène, et à la cohésion du groupe tout au long du séjour. Les relations avec les jeunes seront basées sur une relation de confiance, où ils pourront s'exprimer librement. L'écoute et la communication sont principales. Cela implique l'interdiction de toute forme de brutalité (physique ou morale) : toute relation doit être basée sur le respect de l'autre et l'écoute de chacun.

L'équipe pédagogique s'engage à respecter (et à faire respecter) le matériel et l'environnement de l'hébergement. Les enfants seront sensibilisés au respect des lieux, de l'environnement, des locaux.

Ceux sont les jeunes qui assureront la mise en place du couvert. Ce sont également eux qui participent par groupes constitués aux différentes tâches de la vie quotidienne, à tour de rôles et suivi par un animateur référent (vaisselle, mettre la table, etc.) Tout le monde participe à notre installation au bon fonctionnement de ce séjour nécessite une cohésion de groupe, qui favorise l'esprit d'initiative, ce qui implique également un travail d'équipe et donc une répartition des tâches entre les jeunes de manière équitable.

Une journée type :

HORAIRES	Exemple
8h-9h30	Lever, petit déjeuner, toilette
10h - 12h	Activité du matin, temps libre, préparation du repas
12h - 13h	Déjeuner – vaisselle
13h - 14h	Temps calme – repos
14h - 17h30	Activité de l'après-midi, goûter
17h30 - 19h	Temps libre et douche, préparation du repas
19h - 20h	Dîner – vaisselle
20h - 22h	Veillée
22h - 23h max	Coucher

Ce planning est donné à titre indicatif, les créneaux peuvent changer en fonction du prestataire de services sur place.

V- Equipe pédagogique

1 directeur: ROBIN Ludovic 06.85.69.88.52, BEESAPT, BSB, PSC1 présent sur place

1 Animateur : **INCANDELA Mailys, BPJEPS**

1 Animateur : **TOUIHAR Kaoutar, Volontaire Européenne**

Les rôles et les missions de chacun

- le directeur du séjour
 - La rédaction, la mise en place et l'évaluation du projet pédagogique avec l'équipe d'animation
 - L'animation et la coordination de son équipe d'animation

- Être garant de la cohésion de son équipe d'animation
- L'accompagnement des animateurs en leur transmettant tous les éléments d'organisation, de fonctionnement, en organisant des points réguliers de bilans et ce de façon bienveillante
- La gestion administrative, financière et matérielle du séjour
- S'assurer de la gestion des stocks alimentaire
- Veiller à la qualité de l'accueil des enfants
- Veiller en collaboration avec l'équipe d'animation au respect des règles d'hygiène.
- Veiller à la qualité de l'accueil des parents le premier et le dernier jour
- Assurer la liaison avec le directeur de la structure (compte rendu du séjour)
- La gestion de prestations extérieures
- Assurer les missions inhérentes à sa fonction tout en participant au maximum aux diverses activités proposées par son équipe d'animation
 - l'équipe d'animation a pour mission :
 - La rédaction, la mise en place et l'évaluation du projet pédagogique avec le directeur
 - Veiller à un accueil de qualité pour les jeunes en veillant à la sécurité physique et affective des jeunes.
 - L'accueil des parents le premier et le dernier jour
 - Favoriser l'expression et l'épanouissement de chaque jeune
 - Être capable de répondre aux différentes attentes des jeunes autant du point de vue de l'animation que de l'affectif
 - Être en mesure d'accompagner les jeunes dans leurs prises d'initiatives
 - Proposer un panel d'activités variées qui tient compte des besoins, capacités et du rythme des jeunes
 - Mettre en place des activités et leur rangement
 - Animer les différents temps de la journée
 - Veiller au bon déroulement des temps de vie quotidienne
 - S'assurer de la bonne hygiène des jeunes
 - Respecter les modalités de fonctionnement
 - Interagir avec les autres (jeunes et adultes) avec bienveillance

- L'animateur possédant le PSC1 aura également les missions d'assistant sanitaire
- Prodiguer les premiers soins aux jeunes en cas d'accidents mineurs
- Il sera aussi en charge de la gestion de la trousse pharmacie et de réception des ordonnances ou contre-indications médicales lors de la rencontre avec les parents
- Donner aux jeunes concernés leurs médicaments selon la posologie indiquée sur l'ordonnance
- Tenir à jour le registre de soins

VI- Sécurité et points particuliers :

- ✓ **La consommation d'alcool et de drogues sont formellement interdite** (y compris pour l'équipe pédagogique). De par la loi, il est interdit de fumer au sein des locaux et des campements accueillants des mineurs. De ce fait, il n'est pas toléré que les jeunes de moins de 16 ans fument (sauf sous l'autorisation des parents dans le contrat d'engagement mutuel). Les fumeurs devront prendre leur disposition en dehors des autres mineurs non-fumeurs. Il est interdit de fumer pendant les temps d'activités durant le séjour. Un coin fumeur à l'écart du groupe pourra être créé pour les personnes ayant le contrat d'engagement mutuel signé par les parents.
- ✓ Les jeunes n'ont pas l'autorisation de sortir de la résidence en dehors des activités proposées, auxquels cas ils seront accompagnés d'un animateur.
- ✓ Il est rappelé que la mixité au couchage ne sera pas autorisée, l'équipe d'animation devra assurer la sécurité physique, morale et affective des jeunes.
- ✓ **Le portable pour les jeunes sera autorisé sur un créneau dans la journée**, lors du temps calme, lors du temps de douche le soir. En dehors de ce temps, les portables seront ramassés afin de favoriser le lien social et la discussion entre les jeunes. Pour des cas exceptionnel comme la randonnée, ils pourront l'avoir avec eux afin de prendre des photos.
- ✓ **Si toute fois, un des jeunes ne respectait pas les règles de vie et venait à enfreindre le règlement et les consignes de sécurité, l'équipe encadrante, avec l'accord de son directeur, pourrait demander aux parents ou tuteurs légaux de l'enfant de venir le récupérer avant la fin du séjour (à la charge des parents).**
- ✓ Si un des jeunes suit un traitement, les parents doivent obligatoirement fournir celui-ci avec le **certificat médical** et la posologie, prévenir l'animateur référent ainsi que le directeur du séjour.
- ✓ Les enfants peuvent emmener de l'argent de poche, il est possible de le confier à un animateur dans une enveloppe au nom de l'enfant.

- ✓ Les baladeurs, les appareils photos, téléphones portables et les lecteurs MP3 sont sous la responsabilité de chacun et fortement déconseillés.
- ✓ Les jeux électroniques ne sont pas autorisés.

L'assurance souscrite par Cap à Cité ne prend pas en charge la perte, la casse, le vol... des objets électroniques.

Chaque enfant doit passer le test anti-panique avant le séjour afin de pouvoir y participer : ce test est obligatoire pour tous les mineurs pratiquant des activités nautiques au sein d'un Accueil Collectif de Mineurs. (Possibilité de faire le test sur rendez-vous à la piscine Goelys)

VII- Transport

Le transport se fera à partir des 2 minibus loué par l'association auprès de Super U Binic. Ils seront conduits par les animateurs tous ayant le permis depuis plus de 3ans.

VIII- Evaluation

Pour évaluer les objectifs du projet pédagogique différents moyens sont mis en œuvre.

- Les animateurs recueillent les avis des jeunes, chaque jour, lors des temps de réunion avec les enfants.
- L'équipe d'animation se réunit en débriefing et en préparation de la journée suivante, lors de la réunion chaque soir après le coucher des enfants.
- A la fin du séjour, une évaluation est proposée aux enfants, pour faire le bilan du séjour.
- Quelques jours après le séjour, un questionnaire sera envoyé aux parents pour recueillir les impressions sur le séjour.

L'accueil des jeunes se fera le dimanche 13 Avril 2025 à 14h au local jeune Bat Jacques Bébin, 8 allée du stade à Etables/mer.

La fin du séjour sera le vendredi 18 Avril 2025 aux alentours de 17h au local jeune Bat Jacques Bébin, 8 allée du stade à Etables/mer.



Les dossiers d'inscription devront être complets avant la date du départ :

-Fiche Sanitaire

-Fiche d'adhésion

-Vaccins

-Test anti-panique (possibilité de faire le test sur rendez-vous à la piscine Goelys)

-Fiche d'inscription au séjour

Contacts

DIRECTEUR DU SEJOUR ROBIN Ludovic : 02.96.72.23.20

capacite.sejours@gmail.com

TROUSSEAU

Un sac de couchage, un oreiller, un drap housse (lit simple)

Un sac à dos

Une gourde

Lampe de poche

Nécessaire de toilette :

- Shampoing
- gel douche
- dentifrice et brosse à dents (sachet pour brosse à dent)
- 2 serviettes de toilette
- un gant de toilette
- mouchoirs en papiers

Vêtements :

- 1 paire de chaussette par jour, idem pour les sous-vêtements et les T-shirts
- Prévoir une à deux paires de chaussettes supplémentaires.
- 2 pantalons, 2 pulls dont 1 bien chaud, 1 jogging
- 1 Pyjama
- Chaussures de sport ou de randonnée, Chaussons ou claquettes...
- Un K-way ou vêtement de pluie (**plus que conseiller**),
- Une deuxième paire de chaussures de sport, qui ne craint plus rien et qui ferme bien ou des chaussons pour le surf.

Activités :

- Crème solaire ; casquette
- 1 ou 2 maillots de bain,
- drap de plage, chaussure adaptée pour l'eau, lunette de soleil

Cette fiche trousseau est donnée à titre indicatif.

Le personnel n'effectuant pas d'inventaire à l'arrivée et au départ, les jeunes devront être responsables de leurs affaires.